



Voirie

Le cœur de village de Poses intégralement rénové

10 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commune de Poses bénéficie de commerces, services publics et est très prisée des touristes. Ses aménagements piétons et routiers n'étant pas en adéquation avec les usages, son artère principale, la rue des Masures, a été totalement repensée. Après 10 mois de travaux, de février à novembre 2020, en pleine pandémie de COVID, le centre bourg a fait peau neuve et est inauguré aujourd'hui, dans un contexte sanitaire plus propice à ce type de rassemblement.

Le contexte de l'opération

La commune s'organise autour de 2 axes principaux, la rue des Masures, centrale, et le chemin de Halage, coté Seine, reliés entre eux par de petites rues et venelles, typiques des bords de Seine. La rue des Masures, faisait face à différentes problématiques :

- Une rue dépourvue de trottoirs alors qu'elle dessert les commerces, la mairie et les services de la commune, ainsi que l'arrêt de bus de l'école.
- Une vitesse souvent excessive constatée alors que de nombreuses sentes piétonnes la relient au chemin de Halage, très prisé toute l'année.
- De nombreux véhicules stationnés, sans marquage ou emplacements dédiés.

Ce constat a poussé l'Agglo Seine-Eure et la commune à inscrire le projet de réaménagement du centre-bourg dans le contrat d'Agglo 2017-2021. Il vise à faciliter les cheminements dans la commune, sécuriser les différents usages, favoriser l'accès aux services et commerces, et mieux mettre en valeur les atouts urbains et paysagers de la commune, à la fois pour les habitants et pour les touristes.

Quelques temps avant le début de travaux, la rue avait connu le renouvellement des réseaux des eaux usées, la création d'un réseau gaz, l'effacement des réseaux électriques et télécom, laissant quelques traces qu'il fallait gommer.

Les travaux engagés

Le périmètre de travaux commence au niveau de la rue du Comté de Foix, passe par la place de la poste, le carrefour des rues du Bac et des Ecoles et s'étend jusqu'au carrefour avec la rue du Roussillon. Il s'étend sur 1 300 m.

Le parti pris a été de réaliser une circulation piétonne aux normes PMR sur un côté de la rue : côté Seine entre la rue Comté de Foix et la mairie puis de l'autre côté entre la mairie et la rue du Roussillon, du fait de la présence du talus surélevé. Elle est réalisée en béton balayé.

Le stationnement est géré à l'aide d'encoches circulables en pavés de béton à joints verts.

Toutes les sorties des venelles sont marquées sur la chaussée par de la résine sur les enrobés, pour bien les distinguer.

Le parvis de la mairie a été réaménagé et des bancs y ont été installés.

La poste est aujourd'hui accessible à tous : à la place des marches, une rampe bois à pente très douce a été

créée. Des appuis-vélos et un parc de stationnement ont été installés sur la place. D'autres stationnements ont également été matérialisés rue du Bac.

L'arrêt de bus près de la mairie a été décalé, mis aux normes et équipé d'un abribus. Une zone pour les autocars de tourisme a été aménagée rue du Roussillon.

Le mobilier et les jalonnements ont été choisis pour correspondre à l'existant et s'intégrer parfaitement au cadre de la commune et à son attractivité touristique.

Le paysagement a été entièrement revu sur toute l'emprise travaux pour créer des îlots de verdure et de respiration, sur cet axe très longiforme.

L'ensemble du projet est désormais en zone 30, pour un partage apaisé et sécurisé des voiries.

Durant ces travaux, grâce à la typologie de la commune, les entreprises ont pu travailler par petits secteurs, en mettant en place des déviations sur de courtes distances et un accès toujours maintenu aux habitations, commerces et services.

Les acteurs du chantier

Planning : travaux de février à novembre 2020, dont 3 mois d'arrêt obligatoire pour cause de pandémie et confinement.

Budget : inscrit au contrat d'Agglomération 2017- 2021, cet aménagement urbain et paysager a coûté 1 262 000 € HT dont :

- 315 500 € HT pour l'Agglo Seine-Eure
- 315 500 € HT de subvention de la Région Normandie
- 366 000 € HT de subvention du Département de l'Eure
- 265 000 € HT pour la commune de Poses
-

Parties prenantes :

- Maîtrise d'ouvrage : Direction des mobilités de l'Agglo Seine-Eure
- Maîtrise d'œuvre : Espace Libre et Berim
- Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) : TOPO Etude
- Entreprises : Viafrance (voirie) et Vallois (espaces verts)



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)